

Année scolaire 2021-2022
Groupe scolaire Gambetta
13, boulevard Léon Gambetta
62540 Marles-les-Mines
03.21.62.71.18

LIVRET D'ACCUEIL



*L'entrée à l'école maternelle est une véritable
aventure pour votre enfant : aidez-le à ce
qu'elle soit l'une des plus belles de sa vie !*

Présentation de l'équipe

Le corps enseignant :

Le directeur est chargé de classe. Il assure également la coordination pédagogique et les responsabilités administratives.

Les professeurs des écoles ont pour missions l'enseignement et l'éducation à la vie en collectivité. Tout au long de la scolarité en école maternelle, les enseignant(e)s ont pour objectif d'aider chaque enfant à devenir autonome et d'acquérir des connaissances.

Personnel pouvant intervenir pendant le temps scolaire :

L'ATSEM (Agent Territorial Spécialisé en Ecole Maternelle) accompagne les élèves tout au long de la journée : lors de l'habillage, dans les classes, aux toilettes. Elle assure également l'entretien de l'école.

L'AESH (Accompagnant des élèves en situation de handicap) est chargé du suivi individuel ou mutualisé d'élèves en situation de handicap.

Le périscolaire :

L'encadrement des enfants hors temps scolaire est assuré par des animateurs (restauration, garderie avant et après l'école).



L'école maternelle est une vraie école qui prépare aux apprentissages de l'école élémentaire à partir de jeux et de manipulations. Elle apprend aux enfants à vivre ensemble, se respecter et communiquer.

Désormais, elle est obligatoire dès l'âge de trois ans.

Équipe de l'école : des professionnels autour de votre enfant



M. Buire

← Le directeur de l'école

La maîtresse de la classe de
votre enfant →



Mme Deboom
Classe de TPS-PS-MS

Les autres maîtresses de l'école maternelle :



Mme Bailly
Classe de TPS-PS-MS



Mme Montreuil
Classe de GS



Mme Carpentier
Classe de GS

Les ATSEM de l'école :



Sandrine



Patricia



Aurélie

Les différents lieux à l'école



La classe



Le dortoir



La salle de motricité



Les toilettes



La cour de récréation



La vie à l'école maternelle

Notre école maternelle comprend 4 classes regroupant des enfants d'âge différents :

- toute petite section (TPS) pour les enfants nés en 2019
- petite section (PS) pour les enfants nés en 2018
- moyenne section (MS) pour les enfants nés en 2017
- grande section (GS) pour les enfants nés en 2016



Sécurité des enfants et responsabilité des parents :

Une fiche de renseignements et une fiche d'urgence vous seront transmises lors de l'admission à l'école. Vous devrez y indiquer si votre enfant a des problèmes de santé, doit suivre un régime et donner un numéro de téléphone où vous joindre en cas d'urgence. **Il est indispensable de nous signaler tout changement pouvant survenir dans ces informations.**



Le comité des parents d'élèves au conseil d'école :

Les élections de parents d'élèves auront lieu durant le mois d'octobre. Les modalités vous seront communiquées en même temps que la liste des candidats.

Vous pourrez, si vous le souhaitez, proposer votre candidature. Les parents élus s'engagent à être des interlocuteurs privilégiés pour les autres parents de l'école (maternelle et élémentaire). Ils assistent au conseil d'école (3 fois par an) qui réunit le directeur, les enseignants, l'inspectrice de l'Education Nationale, le maire, les représentants des parents.



Une journée à l'école maternelle



ACCUEIL



**REGROUPEMENT
RITUELS**



MOTRICITÉ



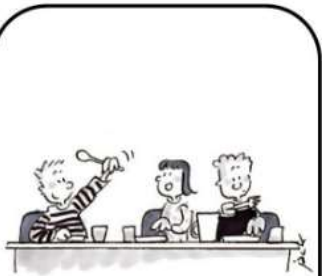
ATELIERS



RÉCRÉATION



ATELIERS



**REPAS
CANTINE**



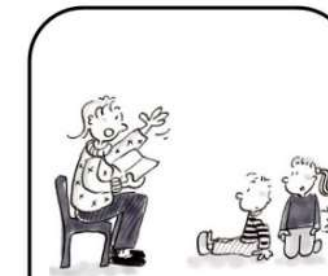
SIESTE



ACCUEIL



ATELIERS



**LECTURE
D'ALBUMS**



**HEURE des mamans,
papas, nounous, ...**

Horaires de l'école :

Matin	8h30 - 11h30	Accueil à partir de 8h20
Après-midi	13h30 - 16h30	Accueil à partir de 13h20

Respecter les horaires, c'est important pour votre enfant, pour tous les enfants.

Le périscolaire :

Restauration scolaire et garderie :

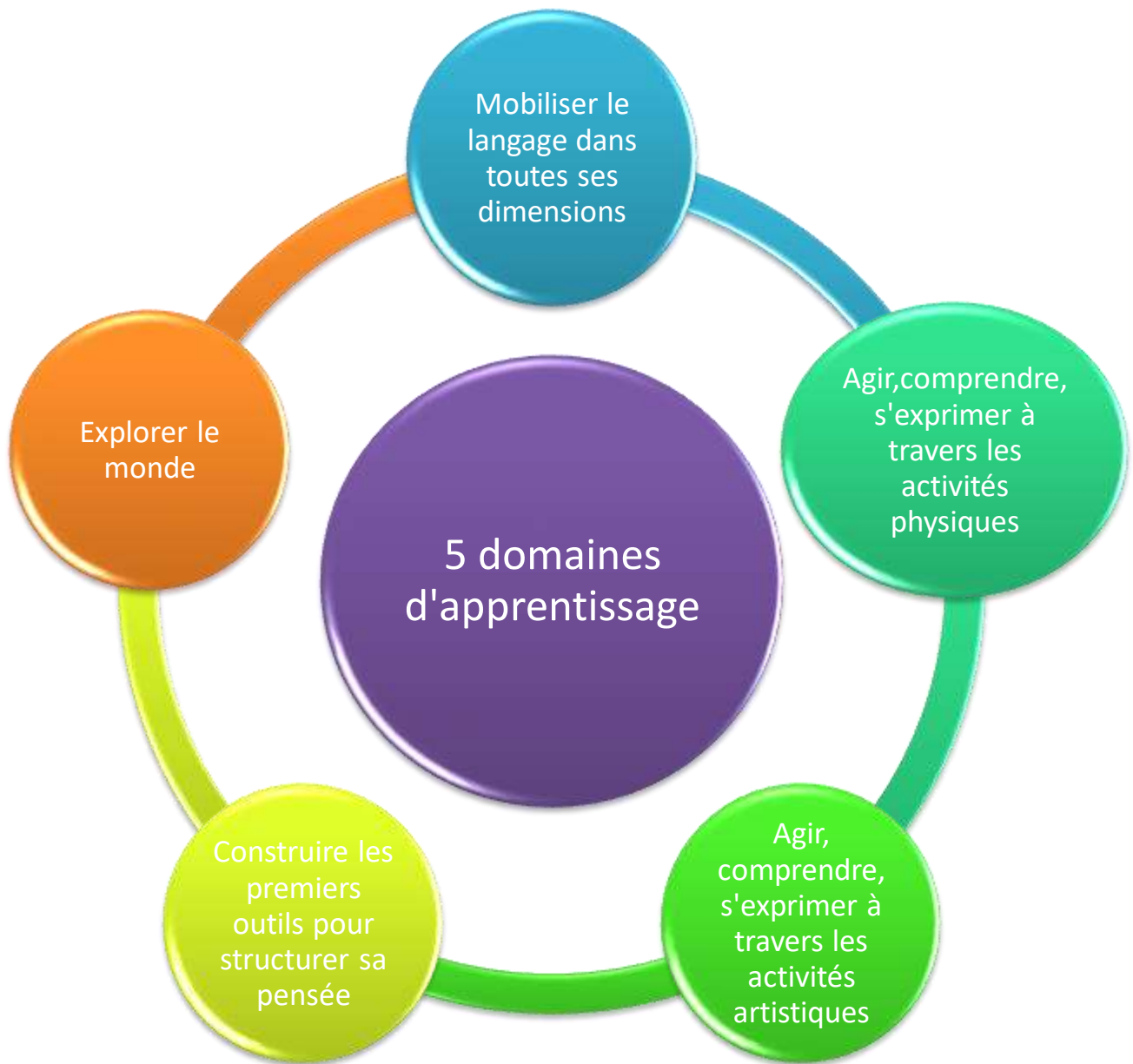
Un service de restauration sera organisé à la rentrée. Les inscriptions se feront à partir du 23 août.

Pour plus d'information, vous pouvez vous rapprocher de la Direction de la Cohésion Sociale de Marles-les-Mines, 1 rue du stade.

Numéro de téléphone : 03.21.62.12.63.

Courriel : dcs@ville-marleslesmines.fr





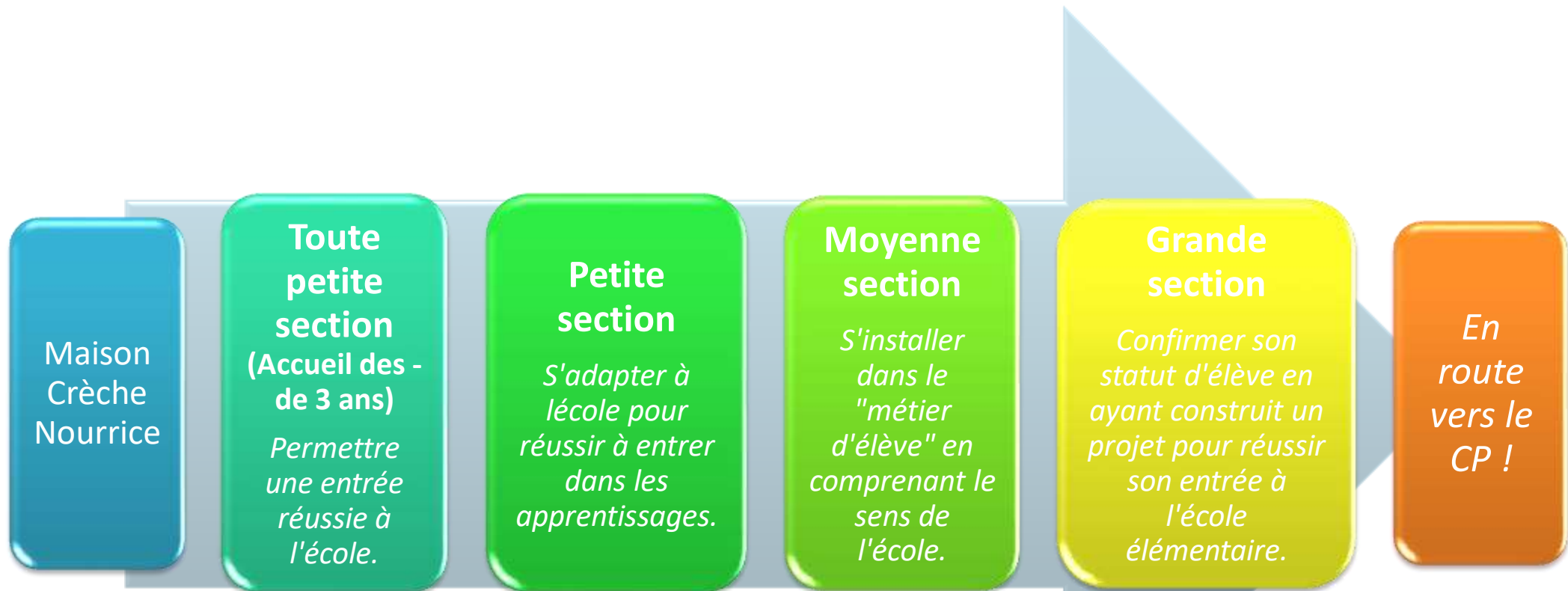
Les enfants de l'école maternelle sont amenés, au cours de la journée à effectuer des activités physiques (en salle de motricité ou dans la cour) et parfois salissantes (peinture, collage, jardinage, ...), il est donc important de les habiller de façon pratique (vêtements faciles à mettre et à enlever tout seul ; évitez les combinaisons, les salopettes, les bretelles, les ceintures, les chaussures à scratch sont préférables à celles à lacets, ...).

Pour que l'on puisse reconnaître les vêtements de votre enfant, il est indispensable d'écrire son prénom sur les différentes étiquettes, notamment sur le sac, le manteau, le bonnet, les gants, l'écharpe, les vestes, les gilets, et le doudou.

Le sac d'école devra être pratique, pas trop grand, sans roulettes et avec des sangles pour que l'enfant puisse le porter sur son dos.



De l'enfant à l'élève



En pratique ...



- Je me pose des questions → Je lis les affichages à l'entrée de l'école et devant la classe.
Je lis et je signe le cahier de liaison.
Je prends rendez-vous avec la maîtresse, avec le directeur.
J'échange avec les parents d'élèves élus.
- La séparation est difficile → C'est normal !
Vous devez expliquer à votre enfant que vous allez revenir, comme chaque jour.
Si votre enfant est inquiet, confiez-le-nous avec le sourire et ne vous attardez pas.
- Mon enfant ne me parle pas de l'école → L'école est un univers qu'il peut souhaiter garder secret.
Peut-être n'a-t-il pas les mots pour en parler. Ne vous inquiétez pas.
- Mon enfant ne fait pas la sieste → La vie en collectivité demande beaucoup d'efforts à votre enfant, la sieste est donc nécessaire.
Un réveil échelonné est mis en place pour respecter le rythme de chaque enfant.
- Mon enfant est malade → Pour fréquenter l'école, un enfant doit être en bonne santé.
Un enfant malade doit rester à la maison pour se rétablir.

Vacances scolaires 2021-2022

Rentrée des élèves	Le jeudi 2 septembre 2021
Vacances de la Toussaint 2021	Fin des cours : samedi 23 octobre 2021 Jour de reprise : lundi 8 novembre 2021
Vacances de Noël 2021	Fin des cours : samedi 18 décembre 2021 Jour de reprise : lundi 3 janvier 2022
Vacances d'hiver 2022	Fin des cours : samedi 5 février 2022 Jour de reprise : lundi 21 février 2022
Vacances de printemps 2022	Fin des cours : samedi 9 avril 2022 Jour de reprise : lundi 25 avril 2022
Pont de l'Ascension 2022	Il n'y a pas classe le 26 et 27 mai 2022
Grandes vacances 2022	Fin des cours : jeudi 7 juillet 2022



A vous parents, de préparer la rentrée !

Merci de bien vouloir apporter pour la rentrée :

- L'attestation d'assurance (responsabilité civile et individuelle accident)
- Un coussin pour le dortoir, qui restera à l'école et vous sera rendu à chaque fin de période
- Un doudou et/ou une tétine qui restera à l'école
- Une boîte de mouchoirs au nom de votre enfant
- Un pack d'eau pour la classe
- Un gobelet en plastique lavable avec le nom de votre enfant (facultatif)

Veillez à ce que votre enfant ait chaque jour, dans son sac :

- Une tenue complète de rechange (Sous-vêtements + chaussettes + pull + pantalon) ainsi qu'un paquet de lingettes

Profitez des vacances pour préparer la rentrée avec votre enfant :

- Faites le chemin de l'école à plusieurs reprises avec votre enfant, en lui expliquant où vous allez,
- Montrez-lui les photos des maitresses, des ATSEM, des différents lieux de l'école,
- Essayez de le faire garder par une personne de confiance pendant quelques heures, afin de faciliter la séparation entre votre enfant et vous.

N'hésitez pas à me contacter par mail à cette adresse : madame.deboom@gmail.com

Une rentrée en douceur !

Accompagnez votre enfant, c'est important.

Acceptez ses chagrins, ses craintes et ne montrez pas votre inquiétude.

Avant de le quitter, dites-lui ce que vous allez faire pendant qu'il est à l'école, ça le rassurera ; et précisez-lui qui viendra le chercher à la sortie de l'école. Laissez-le apporter son doudou.

Nous autorisons les tétines les premiers jours d'école.

Soyez bien à l'heure à la sortie, des larmes et des angoisses seront évitées.

Ne lui posez pas trop de questions, les confidences viendront ...

Un bobo, une dispute ? Et alors ? Pas de panique, rassurez -le, l'école c'est aussi l'école de la vie.

Un doute, un problème, un besoin ... N'hésitez pas à dialoguer avec les enseignants, votre enfant y sera sensible.



Nous vous souhaitons une très bonne année scolaire dans notre établissement !

L'équipe enseignante.